

SEANCE DU 8 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 8 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 1er juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, Jean-François GOMEZ, Frédéric LANGLOIS, Patrick DELANDE.
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Pascaline HAMONIER, Sophie CHAUMEIL, Charlotte LEON, Isabelle DESHAYES.

Excusés : Mr Loïc TAPISSIER (pouvoir à Mr Jean-Claude BAGUET),

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire demande que soit rajouté trois points à l'ordre du jour :

- devis Véolia / mise en conformité défense incendie
- information concernant la salle de l'ancienne école des garçons
- information EPFLO

Mr PICQUE fait remarquer que son intervention n'est pas au précédent compte rendu à savoir que les pompiers ne participeront pas à la retraite aux flambeaux 2014 suite à l'incident regrettable de l'an dernier envers la musique de l'amicale des pompiers.

ARBRE DE NOËL 2014

Mme FOUCAULT fait le point sur la réservation du spectacle pour le Noël des enfants.

DEVIS TRAVAUX

RIFFIN – écoulement des eaux pluviales :

Mr le Maire informe que suite à l'accord de subvention de 43 % du Conseil Général pour les travaux d'écoulement des eaux pluviales sur le hameau de Riffin et conformément au code des marchés publics il y a lieu de procéder à la passation d'un marché à procédure adaptée. Une prise de contact sera faite auprès de la CCPV pour fixer les modalités de passation de ce marché.

Le conseil municipal donne son accord sur la poursuite de ce dossier.

Aménagement d'un parking :

Mr le Maire informe que le dossier pour les travaux de création de parking aux abords de la salle l'ancienne école des garçons et de l'école maternelle a reçu un accord de subvention au taux 38 %. Comme pour le dossier précédent il y a lieu de passer un marché à procédure adaptée.

Le conseil donne son accord sur la poursuite de ce dossier et demande que soit étudiée la possibilité d'un parking développement durable.

Mise en souterrain du réseau électrique de la rue de la Briqueterie et rue Amand

Mr le Maire présente un dossier de mise en souterrain du réseau électrique de la rue de la Briqueterie et de la rue Amand mis au point par le Syndicat d'Energie de l'Oise. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 202 179.99 € TTC. Le coût pour la commune serait de 121 610.39 €. Mr le Maire rappelle que suite à la défiscalisation des syndicats les sommes que la commune versaient aux syndicats abondent le budget et sont réservés pour ce type de travaux. Le conseil valide le principe.

Mise en souterrain du réseau électrique de la rue des Lunetiers, de la Laiterie, d'Hémécourt et de la rue Simon

Mr le Maire présente un second dossier mis au point par le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60° en précisant que ces travaux sont une programmation sur l'année 2015. Ce deuxième dossier est d'un montant total de travaux de 447 078.75 € TTC et à la charge de la commune pour un montant de 292 536.06 €. Le conseil valide le principe.

Renforcement réseau d'eau - bouclage Séronville – Songeons

Mr MABILLOTTE informe que le renforcement du réseau d'eau Séronville – Songeons est prévu par le Syndicat des Eaux du Beauvaisis. Le montant des travaux serait de 1.060.000 € HT. Aucune dépense n'est à la charge de la commune de SONGEONS.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Le contrat de Mr Pascal BEAURAIN arrive à échéance le 30 septembre 2014. Considérant le travail accompli, le besoin en personnel de la commune et les conditions du contrat unique d'insertion, le conseil municipal décide le renouvellement du contrat de Mr BEAURAIN Pascal pour une période de 12 mois.

LOCAL 39 ROUTE DE DIEPPE

BAIL à Mr Gérard BAZARD

Mr BAZARD a effectué le déménagement prévu. Les restes à payer sont en cours de règlement. Le conseil accepte par 12 voix et 3 abstentions de mettre à disposition de Mr BAZARD un box moyennant un loyer de 500 € par mois et ce à compter du 1^{er} juillet 2014.

BAIL à Alex Balayage

Mr le Maire informe que le bail à la société Alex balayage est signé et que les clés lui ont été remises.

BAIL à Mr BRUZEAU Christophe

Le conseil décide par 14 voix Pour et une abstention de louer à titre commercial un box à Mr BRUZEAU pour un loyer mensuel de 500 € et ce à partir du 1^{er} juillet 2014.

Bail à Mr MALHERBE Jean Yves

Une dernière partie du garage est encore disponible. Il semblerait que Mr Jean Yves MALHERBE soit intéressé. Le conseil décidé par 14 voix pour et une abstention de louer cette partie à Mr MALHERBE avec un loyer mensuel de 150 €.

PERSONNEL TECHNIQUE : DEPART EN RETRAITE

Mr le Maire rappelle que Mr FOSSE Anicet fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2014. Actuellement il est en congé annuel. L'organisation de son départ de la commune est prévue lors de la cérémonie du 14 juillet en mairie. Le conseil municipal décide de faire un cadeau de départ d'une valeur maximum de 100 €.

CINE RURAL : CONVENTION

Mr le Maire présente une nouvelle convention à signer avec Ciné rural 60. La prise en charge de l'intendance des séances sera faite par le centre social rural. Ciné rural assure la partie technique. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DEVIS VEOLIA – MISE EN CONFORMITE DEFENSE INCENDIE

Mr le Maire informe que le PLU prévoit un terrain constructible à plus de 400 m du poteau bleu défense incendie à Séronville. Afin de protéger ce terrain il y a nécessité de mettre une canne d'aspiration. Le devis VEOLIA s'élève à 2 382 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour la signature de ce devis et souhaite qu'une demande de subvention soit faite auprès de la DETR ou au SIAEB.

UTILISATION DE LA SALLE DE L'ANCIENNE ECOLE DES GARCONS

Mr MABILLOTTE demande que les assemblées générales des associations et autres réunions publiques aient lieu dans la salle de la mairie. Pour une bonne gestion de la salle de l'ancienne école des garçons, il est rappelé que cette salle doit servir aux activités culturelles et festives des associations. Le conseil municipal approuve cette précision à apporter au règlement de la salle

QUESTIONS DIVERSES

* Mr le Maire informe que la notification de la dotation forfaitaire des communes est parvenue en mairie. Pour information la somme inscrite au budget primitif 2014.

Il est constaté que la dotation a été diminuée de 6 455 € au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques.

* Mr le Maire informe des remerciements de l'EMION pour la collaboration de la commune et le prêt des différentes salles au cours de l'année

* Mr le Maire informe que dernièrement il a de nouveau fait un courrier à l'UDAF concernant l'état sanitaire et alarmant de Mr Didier DUCHAUSSOY.

* Mr le Maire fait part du courrier de l'EURL GARMOND, qui évoque l'implantation d'un supermarché dans la future zone d'activité prévue à l'entrée de SONGEONS. Mr le Maire rappelle que cette zone est une zone de développement économique ayant maintenant une identité juridique, permettant ainsi l'accueil d'entreprises et activités économiques. Les aménagements techniques pourront être réalisés en fonction des demandes et des projets. Mr le Maire précise qu'à ce jour aucune demande n'a été faite pour solliciter l'implantation d'un supermarché. Il ajoute que l'attractivité du centre bourg reste une priorité et que le développement du commerce au centre de SONGEONS dépend également des commerçants.

Mr le Maire informe que le rapport de la commission de sécurité pour l'école primaire est parvenu. Aucune observation importante n'a été formulée par la commission qui a autorisé la poursuite de l'activité scolaire dans les locaux. Une précision sera apportée au rapport en ce qui concerne la totalité des locaux.

Mme FOUCAULT informe que la commission tourisme de la CCPV souhaite transférer l'office de Tourisme à Gerberoy. Elle fait un compte rendu de la réunion du dernier conseil de vie sociale de Temps de Vie.

Mr DELANDE demande où en est le nettoyage du grand Fossé. Mr le maire indique qu'un premier pompage des eaux stagnantes et boues superficielles a été fait par l'entreprise Bartin Recycling. Une demande de curage plus complet doit être réalisée par cette entreprise à qui une lettre de rappel va être adressée.

Mr DELANDE signale que des renards se promènent la nuit dans la commune et font des dégâts dans les poulaillers.

Mr DELANDE expose qu'il n'a pas réglé son différend avec Mr CARON, responsable de la musique des pompiers de SONGEONS, laquelle ne défilera pas pour la retraite aux flambeaux du 13 juillet.

Mr DELANDE se fait le porte-parole du comité des fêtes en demandant du soutien pour la fête de SONGEONS notamment pour la course cycliste du vendredi soir, le repas du samedi soir et le défilé du dimanche.

Mme POSTEL signale un problème de dénivellation route de la Briqueterie.

Mme POSTEL demande qu'une commission des chemins soit programmée.

Mme DUPONT demande si les récompenses pour maisons fleuries existent toujours. Mr MABILLOTTE confirme ces récompenses et précise que la commission doit passer prochainement dans SONGEONS.

Mr LANGLOIS demande que pour le marché de Noël, les associations de la commune bénéficient d'un métrage gratuit. Il signale que l'association Rêves de Gosses a dû payer 54 € lors du dernier marché de Noël.

Mr PICQUE demande que l'épaveuse passe dans les chemins

Mr GOMEZ demande où en est la vente du terrain à côté de la clinique. Mr le Maire informe que la délibération de la SA d'HLM de l'Oise est arrivée ce jour en mairie. La transaction va pouvoir être mise en place. Mr et Mme LORSERRY sont avertis.

Mme HAMONIER demande que la rambarde du pont de l'école élémentaire soit lasurée.

Mr BAGUET informe que la soirée chez la famille FOUCAULT le 1^{er} juillet a été fort agréable.

Mr BAGUET informe que le Théâtre en l'Air souhaite s'installer 4 jours sur la commune, les 15, 16 17 et 18 juillet avec spectacle le soir à 18 heures.

Mr BAGUET informe que le montant de la rétrocession par l'EPFLO du bâtiment place de la Halle s'élève à 132 165.10 € plus les frais d'ingénierie soit un total de de 140 888 €. Mr le Maire précise que des contacts sont pris avec des établissements pour la mise en place d'un prêt destiné au financement de l'opération d'achat du bâtiment à l'EPFLO.

Mme LEON informe qu'elle travaille sur l'actualisation de la page commerçant – artisans sur le site internet de la

commune.

Mme LEON demande des précisions sur le projet des pharmaciennes. Mr le Maire informe que le permis de construire est déposé. Il évoque le problème de l'alignement de l'immeuble avec la création éventuel d'un trottoir. Le conseil décide de maintenir l'alignement en l'état, et de privilégier plutôt l'empiètement sur la voie pour créer des trottoirs.

Mr MABILLOTTE fait le compte rendu de la commission du département sur le village fleuri.

Mr MABILLOTTE demande que soit étudiée la possibilité d'installer des rideaux dans la salle de l'ancienne école des garçons.

Mr MABILLOTTE propose de rencontrer l'association résid'Oise pour mobiliser l'organisme pour louer des logements.

Mr MABILLOTTE contactera également la SA d'HLM pour connaître les conditions de constructions de logements locatifs.

Mr MABILLOTTE informe que le devis de réparations de la route de Riffin s'élève à 22.000 €.

Mr DUMARS fait le compte rendu de la réunion du SIVOS et sur le dossier instauration des rythmes scolaires. Les horaires seront les suivants :

Lundi	7h00-9h00 Périscolaire	9h00-12h00 Ecole	12h00-14h00 Pause méridienne	14h00-17h00 Ecole	17h00-19h00 Périscolaire	
Mardi		9h00-12h00 Ecole	12h00-14h00 Pause méridienne	14h00-17h00 Ecole	17h00-19h00 Périscolaire	
Mercredi		9h00-11h30 Ecole	11h30 - 18h00 Mercredi loisirs			
Jeudi		9h00-12h00 Ecole	12h00-14h00 Pause méridienne	14h00-17h00 Ecole	17h00 -19h00 Périscolaire	
Vendredi		9h00 - 12h30 Ecole	12h30-14h00 Pause méridienne	14h00-17h00 Temps Libéré (TAP)		

Pour les activités TAP, des contacts seront pris avec le centre social rural, l'EMION et le Foyer rural. Les activités seront proposées par période de 7 semaines.

Le conseil syndical a décidé une participation forfaitaire de 1 € par semaine avec un engagement sur 7 semaines.

Un courrier va être diffusé prochainement aux familles.

Mme DESHAYES informe que la commune de FORMERIE a été retenue pour les aides concernant les centres bourg.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 août 2014 – 20 heures

Fin de séance à 00 h 05